

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 – 13**

**Nombres de conseillers**

En exercice	9
Présents	9
Votants	9
Absents	0
Exclus	0
Procuration	0

**DE LA COMMUNE DE CRAS**

Séance du vingt-un mars,  
L'an deux mil vingt-six, à **9 heures**.  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Madame Nicole DI MARIA, Maire.

**Date de la convocation**

17 mars 2026

**Date de l'affichage**

17 mars 2026

**Etaient présents** : DI MARIA Nicole – BANCHERI Frédéric – CLAUDIO Catherine – LAURENT Irène – MICHEL Stéphane – MOROT Barbara – NURIT Fabien – TRENOY Chantal – VEYRET Gérard

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent(s) excusé(s)** :

**A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s)** : MOROT Barbara

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

**OBJET :**

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

**CONSEIL  
MUNICIPAL  
/  
ELECTION DES  
ADJOINTS**

**Liste 1 :**

- **Candidat 1 : NURIT Fabien**
- **Candidat 2 : LAURENT Irène**

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 9

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

– Liste 1 : neuf voix (9)

- La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- **NURIT Fabien, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire**
- **LAURENT Irène, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre.

A Cras, le 21 mars 2026,

La/le secrétaire de séance

Le Maire,  
Nicole DI MARIA